



# Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit

Lettre aux adhérents n°8 – 6 novembre 2019

Chers adhérents et amis,

Nous avons organisé en avril et mai, avec nos amis des stations SNSM de Dinard et Saint-Suliac, deux réunions sur la sécurité en mer : l'une en salle et plutôt théorique, l'autre sur le terrain à Plouër et essentiellement pratique. Nos sorties en mer, en juin à Chausey et en juillet à l'anse des Sévignés, ont montré que cette formation à la sécurité était loin d'être superflue.

A Chausey, nous rentrons à bord d'annexes individuelles sur nos bateaux respectifs. La nuit est complètement tombée (nuit noire). Le courant dans le Sound est d'environ deux nœuds et porte au nord. Certaines annexes prennent l'eau, d'autres ont des moteurs récalcitrants. Certains n'ont pas de gilet de sauvetage, presque personne n'a de lampe frontale. Heureusement, après quelques frayeurs, tout se termine bien. Mais il ressort de tout ça que nous avons encore des efforts à faire pour bien mesurer le risque et le danger et les prendre en compte dans nos comportements à la mer.

Cordialement,



François LEFÈVRE,  
Président.

## AU SOMMAIRE DE CETTE LETTRE :

- Prochaines activités : [Voir l'article ...](#)
- Point sur les travaux en Rance : [Voir l'article ...](#)
- Désenvasement de la Rance : [Voir l'article ...](#)
- A l'agenda : [Voir l'article ...](#)
- Les recettes de Joëlle : [Voir l'article ...](#)
- Brèves nautiques [Voir l'article ...](#)
- Liens utiles [Voir l'article ...](#)
- Petites annonces [Voir l'article ...](#)
- Pour adhérer à l'APPP ou renouveler votre cotisation [Voir l'article ...](#)

## Pour continuer à recevoir votre lettre... !

Amis adhérents, si vous ne l'aviez pas fait, merci de vous mettre rapidement à jour de votre cotisation pour continuer à recevoir cette lettre. Il vous suffit de remplir le formulaire téléchargeable situé en fine que vous pouvez retourner au secrétariat par mail ou imprimer et joindre sous enveloppe à votre chèque de 13 euros que vous n'omettez pas d'adresser, SVP, au siège de l'association. MERCI !  
Pour renouveler votre cotisation, [cliquez ici !](#)

## Notre prochaine assemblée générale le 23 novembre.

Par Jean-François VALENTIN

Notre prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 23 novembre à la Maison des associations à Pleurtuit à 10 heures, et accueillera plusieurs invités.

Nos adhérents ont tous reçu individuellement les convocations pour cet évènement. Outre les points ordinairement à l'ordre du jour pour une telle assemblée, rapport moral et d'activité du président, rapport financier du trésorier, prévisions d'activités pour la prochaine année, élection des membres aux places vacantes du conseil d'administration..., nous serons particulièrement heureux d'accueillir plusieurs invités intervenants :

- M. Jean-Pierre Bernard-Hervé, sixième adjoint au maire : en représentation de M. Alain Launay, Maire de Pleurtuit, il sera également présent en tant que chargé des activités maritimes et des mouillages. Il développera pour nous les projets en cours et les questions qui concernent la gestion des mouillages.
- M. Olivier Varquet, chargé d'affaires industrielles de l'entreprise SARC Ouest : M. Olivier Varquet nous présentera le chantier de pose de canalisation entre Le Minihic et Saint-Jouan, les difficultés rencontrées, les solutions mises en œuvre, l'état d'avancement des travaux et le programme à venir.
- M. Eric de La Grandrive, président de l'Association pour la préservation et la défense des sites naturels de la Rance (APDSNR) : M. Eric de La Grandrive nous présentera le cœur d'activité de cette association qui a pour raison sociale, entre autres, de « préserver et coordonner la jouissance des mouillages déjà existants et à venir, en accord avec les pêcheurs et plaisanciers en Rance ». C'est en particulier à cette association qu'a été confiée, par délégation de la commune de Saint-Jouan-des-Guérets, la gestion de l'AOT de l'anse de Saint-Hélier.
- Le major Dominique Baslé, commandant la Brigade territoriale autonome de Gendarmerie de Pleurtuit : le rôle de la brigade est d'assurer la sécurité publique dans quatre communes : Saint-Briac, Saint-Lunaire, Le Minihic-sur-Rance et Pleurtuit. Souhaitant développer le contact avec la population, le major nous présentera la mission de la brigade et notamment en ce qui concerne la sécurité des biens et des personnes dans la zone littorale.

## Pour s'inscrire au repas qui suivra l'assemblée générale !

A l'issue de l'assemblée générale du 23 novembre, un repas convivial à la brasserie traditionnelle Le Relais, 12 rue de Dinard, à Pleurtuit, réunira les participants à l'assemblée qui se le souhaiteront. Pour des bonnes fins d'organisation et de réservation auprès du restaurateur, merci de de vous inscrire et de régler votre participation d'ici le 13 novembre. Pour s'inscrire, [cliquez ici !](#)

## A l'agenda ...



### Salon nautique du Léman

Du 9 au 10 novembre, à Genève. Depuis sa création, le Salon nautique du Léman s'est positionné comme un Salon convivial avec un ancrage local et une ouverture sur toutes les innovations internationales. Invitations gratuites sur la page web du salon : [Salon nautique du Léman](#)



### Brest Atlantiques 2019

Du 3 au 30 novembre. La « Brest Atlantiques » s'élancera de la cité du Ponant le dimanche 3 novembre prochain et se disputera en double uniquement sur les grands multicoques Ultims. C'est une transat de Brest à Brest, via Rio de Janeiro au Brésil et Le Cap en Afrique du sud. 14.000 milles, soit un demi-tour du monde où les maxi-multicoques vont sillonner l'Atlantique Nord et Sud.



### Portes ouvertes des Ateliers de l'Enfer

Du 15 au 16 novembre. Découverte des métiers de la charpente de marine, la voilerie et la sellerie avec démonstration des savoir-faire.

FRCPM Bretagne- Les Ateliers de l'Enfer

25 Bld du Général de Gaulle

29100 DOUARNENEZ

[Les Ateliers de l'Enfer](#)



### Salon Nautique International de Paris (Nautic)

Du 7 au 15 Décembre 2019. Tarif : 13€ /jour [Site Web](#)

Le plus grand des salons nautiques Français à ce jour et l'un des plus grands salons mondiaux également. Le Nautic

Un grand merci, de la part de tous nos adhérents, aux intervenants qui seront présents à notre assemblée. Et si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à nous faire part de votre participation à celle-ci ainsi qu'au repas qui lui fera suite en nous retournant le bulletin de participation ou le pouvoir joints à votre convocation.

Pour s'inscrire et régler votre participation au repas d'ici le 13 novembre, [cliquez ici !](#)

Pour télécharger un pouvoir si vous ne pouvez pas vous déplacer à l'assemblée, [cliquez ici !](#)

Pour renouveler votre adhésion et mettre à jour vos cotisations en vue de délibérer valablement le jour de l'assemblée, [cliquez ici !](#)

accueille les plus grandes marques de constructeurs de bateau et de l'univers du nautisme en général.

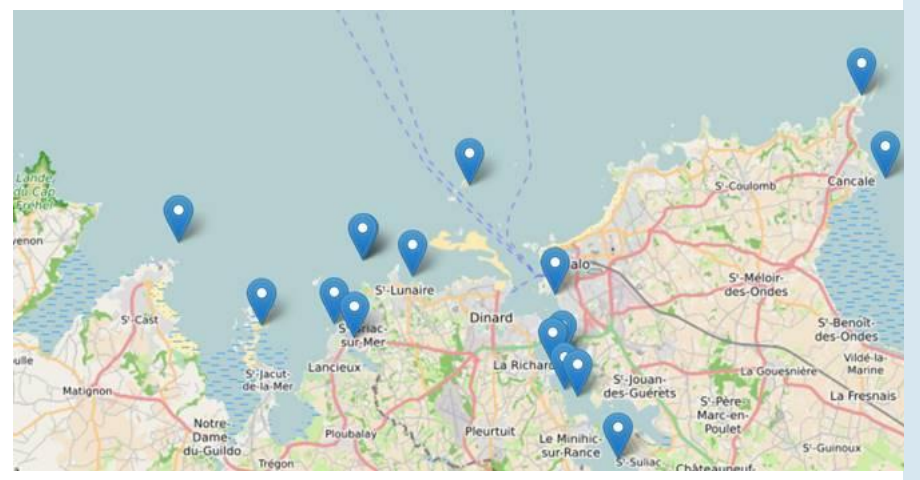
## Avis urgents aux navigateurs

Consulter le site officiel : [AVURNAVS BREST](#)

N° 3983  
COURS DE LA RANCE  
LA BOUEE NUMERO 76 EST DERADEE.  
PSN: 48-29.863N, 001-59.202W

## Avis aux navigateurs

15 avis sont en cours. Consultez-les sur le site officiel : [AVINAVS BREST](#)  
Merci de noter l'erreur suivante : deux AVINAVS 305 et 309 font référence à la balise « Le Chaudron ». L'emplacement indiqué sur la carte ci-dessous des AVINAVS sous le n° 305 est erroné. La balise « Le Chaudron » était située à l'ouest du marégraphe de Saint Suliac et a disparu (Avis 305). Elle a été remplacée par une bouée (AVINAV n° 309) à la position correcte sur la carte ci-dessous.  
Comme quoi il faut toujours se référer aux textes des avis, et se méfier des positions qui figurent sur la carte interactive de Premar Brest.



## Point sur les travaux en cours

Par : Guy Albaret

### Travaux de canalisation

Aux dernières nouvelles, les travaux, qui ont repris en septembre, concernent la reprise de fuites sur un des tronçons, près de l'île Chevet, par soudures subaquatiques. L'ensemble de la canalisation sera ensuite sujette à une épreuve de mise en pression pour vérifier l'absence de fuites. D'ici la fin de l'année, les opérations consisteront à ensouiller et protéger la canalisation actuellement posée sur le fonds et maintenue par les pieux. Entre janvier et mars interviendra alors le recape des pieux dont une partie restera donc en place au ras du sol pour un bon maintien de la conduite.

On rappellera aux navigateurs qu'une vigilance accrue est demandée et une vitesse réduite est conseillée aux abords de la zone de travaux (AVINAV BREST n°025/19).

De plus amples détails sur ces opérations nous seront fournis par M. Olivier Varquet lors de notre assemblée générale le 23 novembre.



## Rance et Environnement

Par Alain Pontgélard

### 3 650 000 m3 entre 2011 et 2018, Il s'agit de la sédimentation artificielle générée par le fonctionnement de l'Usine Marémotrice de la Rance (U.M.R.)

C'est ce qui a été constaté par les bureaux d'étude et (rapport du 23 mai 2019) pour le compte de l'E.P.T.B. (Établissement Public Territorial de Bassin Rance-Frémur Baie de Beausais), calculé en comparant les relevés bathymétriques effectués en 2011 et en 2018, couvrant la quasi-totalité de la surface de l'estuaire de la Rance (environ 20 km<sup>2</sup>) comparé aux chiffres retenus antérieurement :

- 50 000 m3 par an (rapport CGE CGEDD de mai 2017)
- 215 000 m3 par an estimés par et en janvier 2019, pour les vasières présentant la plus forte progression, soit 7 km<sup>2</sup> de l'estuaire seulement.

Vous pouvez lire à ce sujet le très intéressant bulletin publié par l'association Rance environnement en juillet-août 2019 : [Rance environnement de Juillet-Août 2019](#).

Ce constat a donné lieu à différents appels pour réclamer le lancement immédiat des travaux de dés-ensablement de la Rance promis par l'État qui, en juillet 2018, annonçait un plan expérimental sur 5 ans. Il prévoyait notamment le curage de 50 000 m3 de sédiments chaque année. Deux ans, après le lancement du plan, les élus dénoncent le retard pris sur le calendrier.

En savoir plus en lisant la rubrique publiée le 22 octobre par France 3 Région Bretagne : [Lire l'article France 3](#).



## Les recettes de Joëlle : Petites soupières de moules

Par Joëlle Désoteux

## Liens utiles.

Météo marine :

Earth : [Une carte mondiale des conditions de vent, météorologiques et océaniques](#)

Ventusky : <https://www.ventusky.com/48.582;-2.059>

Météo Consult : [Météo-Consult \(zone côtière St. Malo\)](#)

Windfinder : <https://fr.windfinder.com/>

Météo France marine : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-marine/bulletin>

Windguru : <https://www.windguru.cz/112>

Jersey shipping forecast :

<https://www.gov.je/weather/Pages/Shipping.aspx>

Comité départemental des Pêches maritimes et des élevages marins d'Ille et Vilaine : <http://cdpmem35.fr>

Préfecture - Plaisance, Pêche et loisirs nautiques : [Lien de la page "Plaisance, pêche et loisirs nautiques" de la préfecture](#)

Nos partenaires : <http://www.appp-pleurtuit.fr/partenaires-appp-new.html>

UNAN Manche : <http://www.unan-manche.com/>

Association des Plaisanciers du Minihic-sur-Rance :

<http://plaisanciersminihic.com/index.html>

Nouveau ! Association Sports et Loisirs Adaptés de la Manche : Nouveau ! <https://www.aslam.fr/>

Nouveau ! Association Sports et Loisirs Adaptés de Bretagne :

<https://www.aslab.fr/>

Notre partenaire, le chantier naval Saint-Samson Plaisance à Plouer : [www.chantiernaualssp.fr](http://www.chantiernaualssp.fr)

Plongée sous-marine [Club Subaquatique de la Côte d'Emeraude](#)

Peche.com, magazine des pêcheurs : <https://www.peche.com/>

Hisse et Ho : <https://www.hisse-et-oh.com/> Le média collaboratif des amoureux de la mer

MarineTraffic, suivi AIS des bateaux : [Accéder à MarineTraffic](#)

GIZC : <http://rancecotedemeraude.fr/>

Marées à Saint-Malo : <http://maree.info/52>

Niveaux en Rance ; [Lien d'accès à la page Niveaux en Rance](#)





6 Pers.

Temps de préparation : 30 min

Temps de cuisson : 30 min

Temps de repos : 1 h

#### INGRÉDIENTS

500 g de pâte feuilletée  
1 l de moules de bouchot  
1 œuf + 1 jaune  
30 g de beurre  
5 cl de crème fraîche  
2 échalotes  
1 poireau  
1 fenouil  
2 brins de persil  
2 verres de vin blanc  
1 pincée de safran  
sel fin, poivre blanc du moulin

#### PRÉPARATION

ÉTAPE 1 Lavez et épluchez le poireau et le fenouil, coupez-les en tout petits dés. Pelez et émincez 1 échalote. Faites-la revenir dans le beurre avec les dés de légumes sur feu doux 5 min.

ÉTAPE 2 Saupoudrez de safran, mouillez avec le vin blanc et 30 cl d'eau. Salez, poivrez. Réservez dans la casserole sur feu doux.

ÉTAPE 3 Lavez les moules, ébarbez-les. Faites-les ouvrir sur feu vif avec l'échalote restante émincée et le persil ciselé.

ÉTAPE 4 Décoquillez-les. Ajoutez-les au bouillon dans la casserole avec leur jus de cuisson filtré et la crème. Laissez refroidir.

ÉTAPE 5 Déposez la pâte sur le plan de travail. Répartissez la soupe de moules dans 6 petites soupières.

ÉTAPE 6 Badigeonnez le bord extérieur d'œuf battu. Découpez la pâte en 6 cercles de 13 cm de diamètre.

ÉTAPE 7 Posez-les sur les soupières en appuyant pour faire adhérer la pâte. Réservez-la 1 h au frais pour la durcir, sinon elle s'affaisserait à la cuisson.

ÉTAPE 8 Préchauffez le four à th 7 (210°) 10 min.

ÉTAPE 9 Badigeonnez le feuilleté de jaune d'œuf. Passez au four 15 min. Servez.

Bateaux.com, magazine de la plaisance : <https://www.bateaux.com/>  
Bretagne info nautisme : <https://www.bretagne-info-nautisme.fr/fr>

## Petites annonces.

Publier ici vos petites annonces nautiques.

Nous proposons cette rubrique pour permettre à nos adhérents de partager leurs petites annonces à caractère strictement nautique SVP : bateau à vendre, matériel à céder, recherche de corps-mort, demande d'équipier ... Passer vos petites annonces en adressant un message à [secretariat@appp-pleurtuit.fr](mailto:secretariat@appp-pleurtuit.fr)  
Limiter votre texte à une cinquantaine de mots, préciser votre nom, prénom, n° d'adhérent à jour de votre cotisation (!) et joignez une photo éventuelle (140 x 140 pixels maximum). Votre annonce paraîtra le mois suivant dans notre lettre.

4 avril 2018 - Vends annexe pliable Nautiraid, modèle NRX 190



Contactez Guy A. au 06 09 92 43 05

## Votre association met à la disposition de ses membres à jour de leur cotisation :

- 2 barnums (10 places assises et 65 places assises) participation 60 euros pour 3 jours.
- 1 chaise autonome de montée au mât (top climber) pas besoin d'un second équipier (prêt gratuit)
- 1 Wattmètre/Tosmètre (prêt gratuit)

Pour tout renseignement ou réservation, contactez Alain au 06 80 21 78 08

## CONTROLE DE L'INSTALLATION VHF FIXE

Par Claude Sabau.

Il est prudent de contrôler la qualité et le bon fonctionnement de son installation, qui peut se dégrader d'une saison sur l'autre. (Vieillesse, UV, infiltration d'eau, etc.)

Ce contrôle doit permettre de vérifier que la VHF délivre bien les 25W prévus, et que le ROS (Rapport d'Ondes Stationnaires) est correct. (Proche de 1.5, et impérativement inférieur à 3)  
Au-delà de 3, il y a mauvais rendement et risque important de « griller » la VHF.

C'est pour faciliter ce contrôle que l'APPP s'est dotée d'un Wattmètre/Tosmètre à disposition de ses adhérents. Si vous souhaitez procéder à ce contrôle, contactez Alain PONTGELARD.

Afin de bien saisir l'importance d'une bonne installation, vous pouvez vous référer à un excellent guide publié sur internet par un radioamateur, membre de la SNSM.

En voici l'adresse :

<https://www.hisse-et-oh.com/system/assets/000/088/170/original/guide-d-installation-d-une-antenne-vhf-marine.pdf> »



## Brèves nautiques

### 22 plaisanciers condamnés après le départ de la Route du Rhum

Le tribunal correctionnel de Saint-Malo a convoqué lundi 17 juin 2019 plusieurs propriétaires et skippers de bateaux accusés d'être entrés dans les zones interdites par l'organisation de la Route du Rhum lors du départ de la course transatlantique 2018. Les 22 contrevenants ont été condamnés à une amende de 250 €. Ils ont également vu leur permis côtier ou hauturier suspendu pour une durée de 6 mois.

Le dispositif de sécurité, dont nous nous étions d'ailleurs fait l'écho, zones d'exclusion réservée aux skippers en course, zones pour les bateaux officiels et zone pour les plaisanciers particuliers, avait été mis en place pour une meilleure sécurité et sera probablement reconduit lors de la prochaine édition. Avis à nos adhérents !

### Bientôt une taxe plaisance pour financer la SNSM ?

Après la mort de trois sauveteurs bénévoles de la SNSM, le député normand Sébastien Jumel a déposé le 19 juin une proposition de loi visant à taxer les plaisanciers pour financer l'association de sauvetage en mer.

Financée pour plus de 70 % par des dons privés et à 30 % par les subventions publiques, la SNSM rencontre des difficultés financières récurrentes pour boucler son budget annuel de 32 millions d'euros.

"La présente proposition de loi vise à mettre en place une contribution plaisance-sauvetage, progressive en fonction de la taille et de la puissance des bateaux et engins nautiques, financée par les usagers des loisirs nautiques. Cette contribution permettra d'élargir l'assiette des ressources de la SNSM, de les augmenter et de responsabiliser davantage les usagers quant aux risques en mer et à la prise en charge des moyens nécessaires au sauvetage en mer."

## Brèves nautiques (Suite)

Ainsi, les plaisanciers seraient taxés en fonction de la longueur de leur embarcation :

- Moins de 7 m : 5 €
- De 7 à 10 m : 10 €
- De 10 à 12 m : 15 €
- De 12 à 15 m : 20 €
- De 15 m et plus : 30 €

Cette proposition de loi impose deux contreparties. Dans un premier temps, les plaisanciers — propriétaires d'un bateau de plaisance ou engin nautique — devront obligatoirement souscrire un contrat d'assurance. La taxe plaisance-sauvetage obligatoire et progressive sera ensuite prélevée sur chaque contrat d'assurance à la plaisance. Cette taxe devrait permettre de générer un produit supérieur à 5 millions d'euros par an. Cette annonce provoque diverses réactions, tant au niveau politique que dans le monde de la plaisance. Certains approuvent l'idée, d'autres trouvent trop restrictif de l'appliquer uniquement aux plaisanciers.

*A ce jour, le projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale le 19 juin et renvoyé, selon la procédure normale, à la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire. Il faut attendre les conclusions de son rapporteur, les amendements en commission, et son examen en séance publique, où il pourra être à nouveau amendé. Une fois voté par l'Assemblée, il est transmis au Sénat. En cas de désaccord, l'Assemblée nationale a le dernier mot. C'est un parcours long, difficile et complexe ... En attendant, la SNSM a un besoin urgent de financement pérenne pour renouveler sa flotte vieillissante (10 millions d'euros par an ; voir l'article de l'UNAN et de Mer et Marine sur le sujet un peu plus loin). De nouvelles décisions pourraient être prises en Comité interministériel de la mer (Cimer) dans le courant de ce mois.*

### Tarifification des ports

L'Union nationale des associations de navigateurs de la Manche, dont nous faisons partie, vient de publier une étude, datée du 24 octobre, qui met à jour l'analyse portant sur la tarification de vingt-quatre ports de Côte d'Armor, Ille et Vilaine et Manche. Vous pouvez télécharger cette étude [en cliquant ici](#).

### La Coquille Saint-Jacques dans le cadre de la pêche de loisir

A lire en détail sur la page Plaisance, pêche de loisir et loisirs nautiques de la sous-préfecture mise à jour le 27/09/2019 ([à consulter en cliquant ici](#))

La pêche à la coquille Saint-Jacques, dans un cadre loisir, fait l'objet d'une réglementation bien précise.

Pour les pêcheurs de loisir, la pratique de la pêche en plongée (apnée) n'est autorisée qu'aux mêmes dates et horaires que les professionnels et sur les gisements qui leurs sont ouverts.

Il existe 2 gisements: la Rance et le gisement classé sur la côte.

Dans la Rance, les règles sont les suivantes:

Ouverture le 1er octobre 2019 pour la partie 35 et le 7 octobre 2019 pour la partie 22
Fermeture fixée le jeudi 14 mai 2020 après la pêche .
Horaires: du lundi au vendredi 08h00 - 16h00
Fermeture les samedi, dimanche et jours fériés
La pêche sera autorisée les samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019

### Subvention SNSM, une fausse bonne nouvelle ?

Le gouvernement aurait acté l'attribution d'une subvention supplémentaire de 4.5 millions d'euros à la SNSM en 2020. Une information souvent présentée dans la journée comme une victoire pour les sauveteurs en mer. La réalité est moins évidente et c'est même plutôt un sentiment de déception qui régnait hier au siège de l'association. Car s'il est réel, ce coup de pouce, que le gouvernement doit encore confirmer officiellement, ne représente en fait que la moitié de ce que demande la SNSM à l'Etat pour financer ses besoins urgents, à commencer par le renouvellement des bateaux atteints par la limite d'âge. Plus inquiétant, ces ressources ne sont pas pérennes contrairement à ce que souhaitent les sauveteurs. Pour en savoir plus, lire la tribune publiée par Vincent Groizeleau sur Meretmarine.com le 22 octobre, et qui fait l'objet d'un article de l'UNAN dans sa dernière newsletter : [suivre le lien](#). Et dont la lecture ne peut que nous inciter à être généreux avec nos chers sauveteurs...

Et pour retrouver le site de la SNSM, [cliquez ici](#).

### Dimanche 3 novembre, une vedette en difficulté à Dinard.



Intervention des sauveteurs de la SNSM dimanche après-midi à la Pointe de la Vicomté (à Dinard).

Le passage d'une dépression en centre Bretagne dans la matinée du 3 novembre a engendré un fort vent d'Est et un clapot important sur cette partie de la côte dinardaise. Il semble que la vedette, au mouillage à la Vicomté, ait rompu sa ligne de mouillage. Peut-être à cause d'une manille en inox ...

C'est l'occasion de rappeler que pour nous marins, l'inox est plus fragile que l'acier galvanisé, qu'il est sujet à des phénomènes d'hydrolyse, notamment en présence d'autres aciers sous l'eau, et qu'il casse sans prévenir.

Une bonne vieille manille galva peut certes présenter des points de rouille et faire moins bonne figure, mais son contrôle et son remplacement sont faciles ! Pensez-y et vérifiez périodiquement votre ligne de mouillage.

### Lundi 4 novembre : ports de Saint-Malo et Cancale, Edeis est le nouveau concessionnaire pour 10 ans et va engager 50 M€ d'investissement notamment sur le volet environnemental

« Nous sommes sur des moments de bascule pour l'ensemble des ports de Bretagne, selon Loïg Chesnais-Girard, président du Conseil régional de Bretagne. Nous clarifions le modèle économique et le périmètre qui est aujourd'hui régional. Ce choix d'un nouveau délégataire pour les ports de Saint-Malo et Cancale nous permet de réaffirmer notre volonté de renforcer les ports bretons dans un contexte de concurrence européenne et de Brexit ».

Lire à ce sujet l'intéressante page publiée dans [Bretagne-économique.com](#)

### Bilan de la 35ème édition du Mille Sabords du Crouesty

Malgré une météo peu clémente, le salon du Mille Sabords a gardé le cap ! Le public a bravé le vent et les averses pour arpenter les pontons et les quais du Crouesty lors de cette 35ème édition.

La tendance se confirme, les bateaux sont de plus en plus récents notamment chez les professionnels et la taille moyenne a fait un bond en avant ! De très belles unités étaient exposées dans la darse « professionnels » comme une vedette Gran Turismo 46 de 2018 affichée au prix de 550 000€. Dans la darse « particuliers », les visiteurs pouvaient comparer 2 RM 1070 de 2017.

Les professionnels présentaient 149 bateaux à flot et 267 bateaux à terre. 139 bateaux ont trouvé un nouveau propriétaire, soit 33,41% des bateaux exposés ! 40 ventes ont été réalisées par les particuliers pour 170 bateaux présentés.

[En savoir plus sur Bretagne-info-nautisme](#)

### Pour adhérer ou renouveler votre cotisation.

Merci de remplir le bulletin accessible au moyen du lien ci-après, accompagné d'une photo d'identité et du règlement, à adresser au siège de l'association (adresse in fine) :

Nouveau formulaire remplissable sous Word : [Formulaire adhésion-renouvellement \(Word\)](#)

A défaut, si difficulté, utiliser l'ancien formulaire PDF : [Formulaire adhésion \(PDF\)](#)



## Défaillance des cônes de visualisation « flot » du barrage.

Suite à un incident technique, les cônes de visualisation « flot » (courant de la mer vers l'estuaire de la Rance) situés au niveau des vannes principales du barrage sont hors-service. Les feux de signalisation restent opérationnels. Plus d'infos sur : <https://www.premar-atlantique.gouv.fr/avis-urgents-aux-navigateurs/st-malo-ecluse-barrage-de-la-rance>

## Disparition d'un pêcheur à pied en baie de la Fresnaye (22)

Le lundi 28 octobre 2019 à 16H30, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) Corsen est alerté de la présence de 2 pêcheurs à pied en difficulté dans la baie de la Fresnaye (22).

Le CROSS engage immédiatement un important dispositif de recherche composé :

- de patrouilles terrestres de la Gendarmerie nationale et des pompiers ;
- de 2 bateaux légers de sauvetage des pompiers ;
- du semi-rigide SNS 602 et de la vedette SNS 286 de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) de Saint-Cast-le-Guildo
- des hélicoptères « Dragon 29 » et « Dragon 50 » de la Sécurité civile.

Seule une des deux personnes en difficulté a réussi à regagner la côte, par ses propres moyens.

Après plusieurs heures de recherche par l'ensemble des moyens engagés, faute d'éléments nouveaux, les recherches par moyens dirigés sont suspendues à 22h30.

Météo sur zone :

Vent faible - Mer 2 – visibilité mauvaise (crachin)

(Source Premar Brest <https://www.premar-atlantique.gouv.fr/communiqués-presse> )

## BILAN DE LA CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DES LOISIRS NAUTIQUES

La préfecture maritime de Brest publie le bilan de la campagne de sécurité des loisirs nautiques pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2019.

23 personnes ont trouvé la mort en mer lors d'activités de loisirs à proximité des côtes atlantiques, entre le 1er juin et le 30 septembre 2019 et 2 203 opérations de secours ont été menées, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2018 (2141 opérations). Les principaux enseignements relevés par le rapport sont les suivants :

La plaisance (à moteur et à voile), à l'origine du plus grand nombre d'opérations de secours, est aussi l'activité qui a occasionné le plus de décès en mer en 2019.

Le manque de formation et d'entraînement des plaisanciers, déjà relevé les années passées, demeure un facteur important d'accidents. La préparation du matériel et des marins est essentielle, par exemple avec la vérification des moteurs et la connaissance des marées.

Recommandations :

- Le nombre de fautes constatées sur le matériel de sécurité est toujours trop important.
- L'obligation d'emport de ces matériels, leur vérification et leur maintenance est constamment rappelée lors des contrôles effectués par les services de l'Etat pendant la saison estivale.
- Le port du vêtement à flottabilité intégrée (VFI) est fortement conseillé. Son rôle est essentiel pour la survie en mer. A la protection qu'il offre contre la noyade s'ajoute une nette amélioration du repérage de l'homme à la mer dans le cas des gilets autogonflants.

Télécharger le rapport complet : [Télécharger](#)

Jean Raspail réaffirme la souveraineté patagonne sur l'archipel des Minquiers (in [Valeurs Actuelles du 31 octobre 2019](#))

## Pour télécharger les lettres précédentes.

[Lettre N°1](#) ; [Lettre N°2](#) ; [Lettre N°3](#) ; [Lettre N°4](#) ; [Lettre N°5](#) ; [Lettre N°6](#) ; [Lettre N°7](#)

## QUIZZ ! (à voir avec flipcards.co.uk)



*Relèvement constant sur le navire en vue, que faites-vous ?  
Pourquoi ?*

## Réponse

L'objectif présenté sur le dessin doit s'écarter de la route du navire en vue, car c'est un navire en train de pêcher (application de la règle 18 b) iii du Règlement international pour prévenir les abordages en mer. Le plus simple serait de le faire en venant de façon franche sur la gauche.



### RESTAURANT LE RELAIS

12, rue de Dinard, 35730 Pleurtuit

02 99 88 49 34

[relais.pleurtuit@gmail.com](mailto:relais.pleurtuit@gmail.com)

<https://www.lerelais-restaurant-pleurtuit.fr/>

#### Cuisine traditionnelle à Pleurtuit

Le Relais vous prépare midi et soir des menus variés, composés de plats issus des produits de la mer. Vous trouverez notamment Saint-Jacques et autres gambas, mais aussi de succulentes grillades, qui raviront les papilles des amateurs de viande. Au menu : entrecôte, magret de canard et autres aiguillettes de poulet viendront agrémenter votre repas. Vous serez accueilli dans un restaurant familial où règnent bonne humeur et ambiance chaleureuse, et lors de journées ensoleillées, vous pourrez profiter de notre terrasse couverte !



A l'issue de notre assemblée générale, nous serons accueillis à la brasserie traditionnelle « Le Relais », à Pleurtuit.

Le menu préparé spécialement à notre intention comprendra :

Kir en apéritif

Au choix : Blanquette de veau où Duo de saumon et Cabillaud

Café gourmand

vin où boisson non alcoolisée



En ces temps confus de Brexit, Jean Raspail a jugé qu'il n'était pas inopportun de réaffirmer la souveraineté patagonne sur l'archipel des Minquiers. Ce groupe d'îlots rocheux, situé au sud des îles anglo-normandes et administrativement rattaché à Jersey...

Ce 22 octobre, le pavillon patagon a flotté durant 48 heures sur l'île principale des Minquiers, et la porte des toilettes (dont un écriteau rappelle qu'elles sont « *les plus septentrionales du royaume* ») repeintes aux couleurs patagones.

A l'issue de l'opération, le consulat général de Patagonie a publié le communiqué suivant : « *Dans le contexte actuel du Brexit, le gouvernement de Sa Majesté Orélie-Antoine 1er, roi de Patagonie, a chargé le consul général de Patagonie Jean Raspail d'organiser une opération militaire pour rappeler la souveraineté patagonne sur l'île et l'archipel des Minquiers, anciennement britannique, au large du Cotentin. Le 22 octobre, un commando de 5 fusiliers marins volontaires patagons a débarqué sur la maîtresse-île des Minquiers. Le pavillon patagon bleu blanc vert a été hissé et a flotté sur l'île pendant 48h. La porte des toilettes, bâtiment emblématique de l'île a été repeinte aux couleurs patagones et une plaque y a été fixée.*

*Cette opération s'inscrit dans une longue série d'actions menées par les commandos patagons aux Minquiers en 1984, 1998, 2012, 2014, 2016... »* [Article dans Valeurs Actuelles](#)

[Pour poursuivre la lecture des brèves nautiques, cliquez ici](#)

Merci de vous inscrire dès maintenant en précisant votre choix concernant le plat principal, à l'aide du bulletin d'inscription [cliquez ici !](#) et de régler votre participation (20€ par personne) d'ici le 13 novembre par chèque à l'adresse de l'APPP.

Bonne lecture et merci de nous faire part de votre avis sur cette lettre ! Merci aussi à tous ceux qui souhaitent contribuer à sa rédaction de se signaler à [secretariat@appp-pleurtuit.fr](mailto:secretariat@appp-pleurtuit.fr)

Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit – 9 chemin des Clos fleuris, 35730 Pleurtuit  
Adresse électronique : [appp@appp-pleurtuit.fr](mailto:appp@appp-pleurtuit.fr)  
Association type loi de 1901 – N° W354001948

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, [cliquez ici.](#)